



Casse moteur sur un vehicule d'occasion plus garanti

Par **joe025_old**, le **26/05/2007** à **09:29**

bonjour,
j'ai achete une voiture il ya deux ans avec une garantie de un an
elle n'est donc plus garantie par le vendeur
je suis tombe en panne et je l'ai ammene chez renault
les deux arbres a cames etaint desserres dont un casse et des vis sont
cassees dans la culasses pour eux ca a ete demonte et mal remonter
une panne comme ca ne peut se produire sachant que depuis que je possede
le vehicule il n'y a eu aucune intervention au niveau du moteur
la facture de la reparation se monte a 2870 euros
surtout qu'en deux ans en je n'ai fait que 25000kms
ai je des droits et puis je attaquer le vendeur pour fraude ou vice cache
car les degats ne sont pas dus a une usure mais a un defaut de montage
merci de me repondre car la note me semble salee
je vous remercie d'avance pour tout reinseignement
quels sont mes droits et recours possibles

Par **Jurigaby**, le **26/05/2007** à **19:31**

Bonjour.

Oui, vous pouvez agir contre le vendeur sur le fondement de la garantie légale de conformité ou de la garantie des vices cachés, c'est au choix!

Dans les deux cas, cela relève de la compétence du juge de proximité, la représentation par avocat n'est pas obligatoire, mais vivement conseillée.

Cdt.

Par **joe025_old**, le **27/05/2007 à 08:28**

merci d'avoir pris le temps de me repondre et de vous etre interesse a ma question
quelles sont les demarches a suivre dois je envoyer un courrier au vendeur du vehicule pour
lui expliquer mes intentions car pour le moment nos explications ont juste ete verbales et il m'a
dit que ce n'etait pas son probleme il n'a rien voulu savoir. Dois je faire expertiser le vehicule
quelles sont mes chances d'aboutir vu que je possede le vehicule depuis deux ans il peut se
retourner et dire que le vehicule a pu etre demonte ailleurs et si je prend un avocat a qui
incomberont ces frais ainsi que ceux de l'expert et est ce que la procedure risque d'etre longue
car pour le moment je n'ai plus de vehicule
merci d'avance pour la reponse